



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : 123 Parakou
Tél. : +229 23 61 07 12
Fax : +229 23 61 07 12
contact.up@gouv.bj
www.univ-parakou.bj



UNIVERSITE DE PARAKOU

UNIVERSITE DE PARAKOU

GUIDE DES USAGERS

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	3
1 HISTOIRE ET BRÈVE PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE PARAKOU	4
1.1 Missions	4
1.2 Organes dirigeants.....	4
1.2.1 Organes délibérants :	4
1.2.2 Organes consultatifs :	5
1.2.3 Organe exécutif	5
1.3 Unités de Formation et de Recherche.....	5
1.4 Écoles Doctorales	5
1.5 Unités de Production et de Service.....	5
1.6 Laboratoires de Recherche.....	6
2 QUELQUES STRUCTURES CLÉS DE L'UNIVERSITÉ DE PARAKOU	7
2.1 Service de la Scolarité et de la Statistique	7
2.2 Commission Universitaire d'Orientation (CUO).....	7
2.3 Œuvres Universitaires	7
3 QUESTIONS PRATIQUES ET RÉPONSES	8
3.1 Je suis un nouveau bachelier et je voudrais m'inscrire à l'Université de Parakou. Comment procéder ?	8
3.2 Que faire si je suis un ancien étudiant désireux de se réinscrire à l'Université de Parakou ?	8
3.3 J'ai interrompu entretemps mes études universitaires et je désire me réinscrire. Que faire ?.....	8
3.4 Je veux faire un stage de pré-insertion professionnelle à l'Université de Parakou. Que faire ?.....	9
3.5 Je souhaite effectuer un stage académique à l'Université de Parakou. Quelles démarches accomplir ?	9
3.6 Comment retirer mes relevés de notes, attestations de succès et certificats à l'Université de Parakou ?.....	9
3.7 Comment retirer mon diplôme de fin de formation ?	9
3.8 Comment m'abonner à la Bibliothèque centrale de l'Université de Parakou ?	9
3.9 Cas de harcèlement, de bizutage, de	9
3.10 Contacts et adresses utiles.....	9

Ce guide d'orientation (le premier du genre) est élaboré pour répondre aux demandes renouvelées des usagers de l'Université de Parakou. Il renseigne sur les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Université. Il vise à fournir des informations utiles aux usagers du service public en proposant :

- un aperçu de l'Université de Parakou ;
- quelques repères sur ses composantes et son fonctionnement ;
- les prestations proposées à la communauté.

Il appartient à chaque usager, au regard de son statut, de son besoin en information, d'exploiter le présent guide d'orientation.

Professeur Prosper GANDAHO

1 HISTOIRE ET BRÈVE PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE PARAKOU

L'histoire de l'enseignement supérieur au Bénin remonte à 1970. En effet, de l'Université du Dahomey, nous sommes passés à l'Université Nationale du Bénin (UNB), une université à caractère pluridisciplinaire sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale (MEN).

La carte universitaire actuelle du Bénin se présente comme suit :

- l'Université de Parakou (UP) ;
- l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) ;
- l'Université Nationale d'Agriculture (UNA) de Porto-Novo;
- l'Université Nationale des Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) d'Abomey.

L'Université de Parakou a été créée par décret n°2001-742 du 15 novembre 2001.

A ce jour, l'Université de Parakou compte onze (11) Unités de Formation et de Recherche (UFR) dont deux écoles doctorales. Elle comprend en outre des Unités de Production et de Service (UPS), des centres de perfectionnement rattachés à des UFR et des laboratoires de recherche.

Toutes ces structures sont regroupées sur le Campus de Parakou.

Les étudiants de l'Université de Parakou bénéficient des services du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales de Parakou (COUS-P).

1.1 MISSIONS

Organisme sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), l'Université de Parakou (UP) est un établissement public à caractère scientifique, technique et culturel, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie administrative et financière.

Université pluridisciplinaire, la seule existant actuellement dans le septentrion, assure l'enseignement, la recherche et offre des prestations de service à la communauté.

Les enseignements à l'Université de Parakou se déroulent en formation initiale et continue suivant les circonstances en présentiel ou en distanciel.

Les diplômes délivrés à l'Université de Parakou sont :

- capacité en droit équivalant au baccalauréat ;
- licence professionnelle (BAC+3) ;
- master : recherche ou professionnel (BAC+5) (équivalent des anciens DEA et DESS) ;
- doctorat en médecine (BAC+7) ;
- doctorat unique (BAC+8) ;
- diplôme universitaire (DU) en médecine (post-doctoral).

En outre, différents certificats sont délivrés :

- certificat de maîtrise de la langue anglaise ;
- certificat de maîtrise de la langue chinoise ;
- certificat de formation professionnelle en agriculture.

L'Université de Parakou décerne aussi des distinctions honorifiques telles que les diplômes Honoris Causa.

Dans le cadre de son fonctionnement, l'Université de Parakou dispose d'organes consultatifs, d'un organe exécutif et d'organes décisionnels.

1.2 ORGANES DIRIGEANTS

L'Université de Parakou est dotée de deux organes délibérants, trois organes consultatifs et un organe exécutif.

1.2.1 ORGANES DÉLIBÉRANTS :

- Le Conseil d'Administration (CA) : il contrôle l'action des dirigeants qui lui rendent compte annuellement. Il est compétent, entre autres, pour approuver tous les projets relatifs au développement de l'Université ainsi que le budget de l'institution ;

- Le Conseil Scientifique de l'Université (CSU) : C'est l'organe chargé de délibérer sur les questions relatives à l'enseignement, à la recherche et au développement scientifique de l'Université de Parakou.

Les décisions de ces organes donnent lieu à la prise d'actes à caractère réglementaire (arrêtés, décisions, notes de service, notes circulaires, etc.) signés par le Recteur.

1.2.2 ORGANES CONSULTATIFS :

- le Comité de Direction (CODIR) : il assiste le Recteur . Il siège en prélude aux réunions du conseil d'administration et assure le suivi de l'exécution des décisions dudit conseil.
- le Conseil Rectoral (CR) : il appuie le Recteur dans la gestion quotidienne de l'Université et donne son avis sur toutes questions à lui soumises par le Recteur .
- le Conseil des Chefs d'Établissements (CCE) : à l'instar du Conseil Rectoral, il assiste le Recteur particulièrement sur les questions académiques, pédagogiques et administratives.

Les partenaires sociaux sont également membres du CODIR.

1.2.3 ORGANE EXÉCUTIF

Le Recteur est l'organe exécutif de l'Université qu'il représente. Il veille à la mise en œuvre de la politique de l'État dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il exerce le pouvoir hiérarchique sur l'ensemble du personnel. Il préside le Conseil Rectoral dont les autres membres sont :

- un Vice-Recteur chargé des Affaires Académiques ;
- un Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire ;
- un Vice-Recteur chargé de la Coopération interuniversitaire, des Partenariats et de l'Insertion Professionnelle ;
- un Secrétaire Général ;
- un Agent Comptable.

Le Recteur dispose, en outre, d'un cabinet et de conseillers techniques.

Enfin, le Recteur exerce des pouvoirs propres (notamment en matière de sécurité et de nomination des agents).

1.3 UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE

Ce sont les facultés, écoles et instituts suivants :

- Institut Universitaire de Technologie (IUT) ;
- Faculté d'Agronomie (FA) ;
- Faculté de Médecine (FM) ;
- Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG) ;
- Faculté de Droit et de Science Politique (FDSP) ;
- Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) ;
- Institut de Formation en Soins Infirmiers et Obstétricaux (IFSIO) ;
- École Nationale de Statistique, de Planification et de Démographie (ENSPD) ;
- École Nationale de formation des Techniciens Supérieurs en Santé Publique et en Surveillance Épidémiologique (ENATSE).

1.4 ÉCOLES DOCTORALES

- École Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau (EDSAE) ;
- École Doctorale des Sciences Juridique, Politique et Administrative (EDSJPA).

1.5 UNITÉS DE PRODUCTION ET DE SERVICE

Ce sont :

- le Centre d'Information et de Documentation (Bibliothèque Centrale de l'Université) ;
- le Centre d'Impression et de Publication ;
- le Centre de Développement de l'Entrepreneuriat ;
- *American Corner* ;
- la Radio Universitaire UP-FM ;

- le Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance-Qualité ;
- la Classe Confucius (pour l'apprentissage de la langue chinoise).

1.6 LABORATOIRES DE RECHERCHE

L'Université de Parakou dispose de plusieurs laboratoires à savoir :

➤ **A la Faculté d'Agronomie :**

- Laboratoire d'Études et de Recherches Forestières (LERF) ;
- Laboratoire de Phytotechnie, d'Amélioration et de Protection des Végétaux (LaPAPP)- ex LAReM3P ;
- Laboratoire d'Écologie, de Santé et de Production Animales (LESPA) ;
- Laboratoire de Protection des végétaux, de Pathologie et de Parasitologie des Abeilles (LAPPAB) ;
- Laboratoire d'Analyse et de Recherche sur les Dynamiques Économiques et Sociales pour le Développement (LARDES) ;
- Laboratoire d'Écologie, de Botanique et de Biologie végétale (LEB) ;
- Laboratoire d'Hydraulique et de Modélisation Environnementale (HydroModE-Lab) ;
- Laboratoire de Recherche sur l'Innovation pour le Développement Agricole (LRIDA) ;
- Laboratoire Société-Environnement (LaSEn) ;
- Laboratoire de Recherche en Aquaculture et Eco toxicologie Aquatique (LaRAEAq).

➤ **À l'École Nationale de Statistique, de Planification et de Démographie :**

- Laboratoire de Recherche en Sciences de la Population et du Développement (LaReSPD) ;
- Observatoire de Démographie et de Statistiques des Populations Locales (ODeSPoL).

➤ **A la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines :**

- Laboratoire de Climatologie et d'Ethno-climatologie Tropicale (Labo ClimET-UP).

➤ **A la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion :**

- Laboratoire de Recherche en Économie et Gestion (LAREG).

➤ **À l'Institut Universitaire de Technologie :**

- Centre de Recherche en Entrepreneuriat, Croissance et Innovation (CRECI).

➤ **À l'École Nationale de formation des Techniciens Supérieurs en Santé Publique et en Surveillance Épidémiologique :**

- ❖ Centre de Recherche, d'Expertise et de Perfectionnement en Santé Publique (CREPS).

D'autres laboratoires sont en cours de création.

2 QUELQUES STRUCTURES CLÉS DE L'UNIVERSITÉ DE PARAKOU

2.1 SERVICE DE LA SCOLARITÉ ET DE LA STATISTIQUE

Le service de la scolarité et de la statistique est chargé de :

- ✓ veiller à l'application des textes relatifs au régime des inscriptions à l'université ;
- ✓ fournir aux apprenants, les informations sur les offres de formation et sur les débouchés et carrières possibles ;
- ✓ organiser les inscriptions et assurer les contrôles nécessaires à la bonne tenue des registres d'inscription des étudiants ;
- ✓ gérer les demandes de transfert des étudiants ;
- ✓ établir et publier chaque année les statistiques académiques (inscriptions, résultats d'examens, etc.) ;
- ✓ contrôler, en collaboration avec les chefs de scolarité des UFR, la validité des inscriptions et des titres (relevés de notes, attestations et certificats) à délivrer aux apprenants.

2.2 COMMISSION UNIVERSITAIRE D'ORIENTATION (CUO)

Elle est compétente pour connaître des dossiers de demande d'autorisation d'inscription.

Les dossiers soumis à la Commission Universitaire d'Orientation (CUO) concernent :

- les titulaires d'un Baccalauréat datant de plus de deux (02) ans ;
- les béninois détenteurs d'un Baccalauréat obtenu à l'étranger ;
- les apprenants de nationalité étrangère ;
- les détenteurs d'un diplôme admis en équivalence au Baccalauréat (CAPA, ESEU/UAC, etc.) ;
- les apprenants provenant d'une autre entité de l'UP, d'une autre université nationale ou étrangère ;
- les apprenants qui, ayant suspendu entretemps leurs études universitaires, désirent se réinscrire.

2.3 ŒUVRES UNIVERSITAIRES

En ce qui concerne les œuvres universitaires (restauration, soins de santé, hébergement, transport, activités sportives et culturelles), il existe un organisme public autonome chargé de leur gestion dénommé Centre des Œuvres Universitaires et Sociales de Parakou (COUS-P).

Les modalités de bénéfice des prestations ci-dessus citées sont disponibles à la Direction du COUS-P.

L'hébergement, les soins de santé et la restauration se font sur le site du campus de Parakou.

3 QUESTIONS PRATIQUES ET RÉPONSES

3.1 JE SUIS UN NOUVEAU BACHELIER ET JE VOUDRAIS M'INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ DE PARAKOU. COMMENT PROCÉDER ?

- 1- J'assiste aux campagnes d'informations et d'orientation afin de faire mon choix de formation.
- 2- J'attends l'ouverture officielle des inscriptions dans les universités (communiqués radiodiffusés ou télévisés, affichages, sites web).
- 3- Je dépose un dossier dans l'établissement choisi.
- 4- Je consulte les résultats de la sélection.
- 5- Si je suis retenu, je vais faire la photo à la salle des inscriptions.
- 6- Je fais la préinscription en ligne et j'imprime ma fiche de préinscription.
- 7- Je dois bien lire cette fiche pour m'assurer de l'exactitude des informations qui y sont mentionnées et détaillées ci-après :
 - Identité de l'étudiant ;
 - Établissement choisi ;
 - Option choisie ;
 - Statut (boursier, secouru, accès libres, etc.) ;
 - Montant à payer ;
 - Numéro de compte bancaire UP-INSCRIPTIONS sur lequel je dois déposer les frais d'inscription et/ou de formation ;
 - Liste des pièces à fournir (très important).
- 8- Je me rends dans l'une des banques indiquées sur la fiche de préinscription pour payer les montants inscrits sur ma fiche.
- 9- Je rassemble les pièces demandées sur la fiche de préinscription.
- 10- Je me rends avec mon dossier et ma quittance de versement à la salle des inscriptions située dans l'enceinte de l'Université.
- 11- Je fais mon inscription auprès des agents inscripteurs de la salle.
- 12- Je retire une copie de la fiche de préinscription **datée, signée et cachetée** avec les **noms et prénoms** de l'agent inscripteur qui a pris mon dossier. Si l'une quelconque de ces quatre mentions fait défaut sur la fiche de préinscription, elle est invalide.
- 13- Je retourne à la salle des inscriptions pour retirer ma carte d'étudiant deux semaines après.

Nota Bene :

- **Aucun étudiant ou parent d'étudiant ne doit confier le versement des droits d'inscription et/ou frais de formation à un personnel de l'Université ou à une tierce personne.**
- **Les parents peuvent eux-mêmes payer dans les banques indiquées sur les fiches de préinscription au nom de l'enfant.**
- **La fiche de préinscription et le bordereau de paiement sont à conserver pendant tout le cursus.**

3.2 QUE FAIRE SI JE SUIS UN ANCIEN ÉTUDIANT DÉSIREUX DE SE RÉINSCRIRE À L'UNIVERSITÉ DE PARAKOU ?

Réponse : Je me réfère aux points 6 à 13 ci-dessus.

3.3 J'AI INTERROMPU ENTRETEMPS MES ÉTUDES UNIVERSITAIRES ET JE DÉSIRE ME RÉINSCRIRE. QUE FAIRE ?

Réponse : Je me réfère au point 2.2 (Commission Universitaire d'Orientation-CUO)

3.4 JE VEUX FAIRE UN STAGE DE PRÉ-INSERTION PROFESSIONNELLE À L'UNIVERSITÉ DE PARAKOU. QUE FAIRE ?

Réponse : Je rédige une demande manuscrite adressée au Recteur avec copie légalisée du diplôme que je dépose au Secrétariat Général de l'Université.

3.5 JE SOUHAITE EFFECTUER UN STAGE ACADÉMIQUE À L'UNIVERSITÉ DE PARAKOU. QUELLES DÉMARCHES ACCOMPLIR ?

Réponse : Je rédige une demande manuscrite adressée au Recteur avec copie légalisée du diplôme et une lettre de recommandation de l'établissement d'origine que je dépose au Secrétariat Général de l'Université.

3.6 COMMENT RETIRER MES RELEVÉS DE NOTES, ATTESTATIONS DE SUCCÈS ET CERTIFICATS À L'UNIVERSITÉ DE PARAKOU ?

Réponse : Je m'adresse au Secrétariat Administratif de l'UFR pour les formalités.

3.7 COMMENT RETIRER MON DIPLÔME DE FIN DE FORMATION ?

Réponse : Je m'adresse au Secrétariat Administratif de l'UFR pour la procédure à suivre.

3.8 COMMENT M'ABONNER À LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE L'UNIVERSITÉ DE PARAKOU ?

Réponse : Je me présente au Secrétariat du Centre d'Information et de Documentation de l'Université.

3.9 CAS DE HARCÈLEMENT, DE BIZUTAGE, DE

Réponse : Je m'adresse au Secrétariat Général de l'Université.

3.10 CONTACTS ET ADRESSES UTILES

Structure	Téléphone	Courriel
Rectorat	23 61 07 12	contact.up@gouv.bj
EDSAE		
EDSJPA	23 61 16 82	univparakou@gmail.com
ENSPD		
ENATSE		
FA		
FM		
FASEG		
FDSP		
FLASH		
IFSIO		
IUT		
CDE		
CID		
CIP		
CePeSA/FA		
CFC		
American Corner		
CPUAQ		
Radio UP/FM		